

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LUNDI, LE 29 JANVIER 2018 À 18H30 AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^E ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3
Monsieur le conseiller Richard Pommainville, district #4
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6 arrive à 19H50.

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

2018-01-023 1. OUVERTURE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance spéciale à 18H30 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2018-01-024 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Pommainville
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU BUDGET 2018

Mme Nathalie L'écuyer, directrice générale adjointe fait une présentation « power point » du budget 2018. Monsieur le conseiller Marc Roy se demande pourquoi le taux « agricole » ne monte pas de 5 cents comme dans le résidentiel. Mme Nathalie L'écuyer explique que si on monte de 5 cents dans l'agricole cela représente une augmentation de 11.36 % tandis que dans le secteur résidentiel cela représente 7.81 %.

Monsieur le conseiller Marc Roy désire préciser qu'il n'a rien contre la zone agricole. Il désire spécifier que la municipalité a adopté par le passé un taux de taxe varié pour la zone agricole, et ce suite à un nouveau dépôt de rôle. Il désire que l'augmentation du taux de taxes soit équitable tant dans le résidentiel que dans l'agricole, c'est-à-dire 5 cents.

Monsieur le Maire Gilles Dagenais demande un tour de table afin de savoir si tous sont d'accord pour l'adoption du budget 2018 tel que présenté.

Madame la conseillère Colette Jaquet : pour
Monsieur le conseiller Marc Roy : contre
Monsieur le conseiller Steve Laberge : pour
Monsieur le conseiller Mario Henderson : pour
Monsieur le conseiller Richard Pommainville : contre
Madame la conseillère Mélissa St-Jean : pour

Donc, la majorité des membres du conseil désirent adopter le budget 2018 tel que présenté.

Monsieur le conseiller Steve Laberge demande qu'un résumé du budget 2018 soit transmis par la poste aux citoyens.

2018-01-025 3. ADOPTION DU BUDGET 2018

ATTENDU le dépôt du budget 2018;

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge
Et résolu majoritairement par les conseillers présents

D'ADOPTER le budget 2018 tel que présenté. Messieurs les conseillers Marc Roy et Richard Pommainville enregistrent leur vote contre.

Budget des activités de fonctionnement 2018

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	1 945 226 \$	
Taxes de services	480 091 \$	
Service de la dette	81 013 \$	
Compensations tenant lieu de taxes	18 905 \$	
Transferts	289 113 \$	
Services rendus	57 421 \$	
Imposition de droits	56 000 \$	
Amendes et pénalités	2 500 \$	
Intérêts	28 000 \$	
TOTAL		2 958 269 \$

DÉPENSES

Administration générale	561 875 \$	
Sécurité publique	509 183 \$	
Transport	479 474 \$	
Hygiène du milieu	681 879 \$	
Santé et bien-être	2 300 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	144 091 \$	
Loisirs et culture	340 594 \$	
Frais de financement	37 620 \$	
TOTAL		2 757 016 \$

FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme		57 988 \$
--	--	------------------

AFFECTATION

Activités d'investissement	360 500 \$	
Excédent accumulé	(217 235 \$)	
TOTAL		143 265 \$

SURPLUS / (DÉFICIT)

0 \$

ADOPTÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2018-01-026 5. LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance spéciale à 19H20 l'ordre du jour étant épuisée.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Dagenais
Maire

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

* * * * *